

Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 juillet 2023

n° 094-23

Objet : *RS - Modification du tableau des effectifs*

- date de convocation le 30 juin 2023
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Compôte, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Hervé Ferroud-Plattet
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoza
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoza - de Daniel Rochaix à Eric Delhommeau

- conseillers excusés : 17

Stéphane Bochet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Josette Rémy - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 06 juillet 2023

délibération n° 094-23

objet **RS - Modification du tableau des effectifs**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à des mouvements de personnel et aux avancements de grade et promotions internes pour l'année 2023.

Mouvements de personnel (14)

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Communication	+ 1 adjoint administratif	- 1 technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/08/2023
	+ 1 attaché	- 1 rédacteur	01/07/2023
Eau et assainissement	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 technicien	01/09/2023
	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 agent de maîtrise principal	01/05/2023
	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/07/2023
	+ 1 adjoint technique	- 1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	01/07/2023
	+ 1 technicien	- 1 technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/09/2023
	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 technicien	01/06/2023
Gestion des déchets	+ 1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- 1 agent de maîtrise principal	01/07/2023
	+ 2 adjoints techniques	- 2 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	01/06/2023
Grands équipements	+ 1 adjoint technique	- 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/06/2023
	+ 1 agent de maîtrise	- 1 agent de maîtrise principal	01/06/2023
Mobilité	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/08/2023

Avancements de grade et promotion interne (35)

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Communication	+ 1 agent de maîtrise principal	- 1 agent de maîtrise	01/05/2023
Direction générale	+ 1 rédacteur	- 1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	01/05/2023

Eau et assainissement	+ 2 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	- 2 adjoints techniques	01/05/2023
	+ 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 1 adjoint technique	01/08/2023
	+ 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 1 adjoint technique	01/10/2023
	+ 1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/05/2023
	+ 1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	- 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	
	+ 1 agent de maîtrise principal	- 1 agent de maîtrise	
	+ 1 agent de maîtrise	- 1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	
	+ 1 technicien	- 1 agent de maîtrise principal	
Gestion des déchets	+ 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 1 adjoint technique	01/05/2023
	+ 3 adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe	- 3 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	
	+ 1 agent de maîtrise	- 1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	
	+ 1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	- 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	
	+ 1 rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	- 1 rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	
Grands équipements	+ 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	- 1 adjoint administratif	01/05/2023
	+ 1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	- 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	
	+ 1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 technicien	
	+ 5 éducateurs des APS principaux de 1 ^{ère} classe	- 5 éducateurs des APS principaux de 2 ^{ème} classe	10/09/2023
	+ 1 éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	- 1 éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	
Ingénierie, bâtiments et infrastructures	+ 1 attaché	- 1 rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	01/05/2023
	+ 2 ingénieurs principaux	- 2 ingénieurs	
Mobilité	+ 1 ingénieur principal	- 1 ingénieur	01/05/2023
Ressources humaines	+ 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	- 1 adjoint administratif	01/05/2023
	+ 1 rédacteur	- 1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	
Système d'information mutualisée	+ 1 agent de maîtrise principal	- 1 agent de maîtrise	01/06/2023
Urbanisme et développement local	+ 1 attaché principal	- 1 attaché	01/05/2023

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis du comité social territorial du 29 juin 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : procède à la modification du tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe		2	
Administrateur		2	
Directeur	A	1	
Attaché hors classe		4	
Attaché principal		18	
Attaché		32	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		13	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	3	
Rédacteur		26	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		27	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	15	
Adjoint administratif		19	1 TNC 80 %
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef hors classe		1	
Ingénieur en chef	A	1	
Ingénieur principal		25	
Ingénieur		19	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		12	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	28	
Technicien		23	
Agent de maîtrise principal		32	
Agent de maîtrise		25	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	71	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		38	
Adjoint technique		76	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	

Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	C	5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe		3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^{ème} classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	B	9	1 TNC 50 %
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe		4	
Educateur des activités physiques et sportives		14	
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	
Total		568	

Article 2 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **094-23**

Objet de l'acte : RS - Modification du tableau des effectifs
Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 2 - Autres délibérations
Date de l'acte : 11 juillet 2023
Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230711-lmc1H29741H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29741H1

Date de transmission en Préfecture : 11 juillet 2023
Date de réception en Préfecture : 11 juillet 2023
Publication sur le site internet: mardi 11 juillet 2023